

INFORMATION REGLEMENTEE

LE CERTIFICAT FONCIER SA
Avenue des Arts, 58
1000 – BRUXELLES
RPN n° 0403.207.224

CERTIFICATS DE PLACEMENT IMMOBILIER
«WOLUWE SHOPPING CENTER»
(ISIN BE 0003571792)

Le Certificat Foncier, émettrice des **certificats de placement immobilier « Woluwe Shopping Center (1979) »** informe par la présente les titulaires de certificats d'une nouvelle évolution concernant les permis relatifs au projet « Extension Nord ».

Le Certificat Foncier S.A. renvoie aux derniers rapports de la Gérante qui peuvent être consultés sur <http://www.agrealestate.eu/fr/investment/Pages/Certificats-immobiliers.aspx>).

Comme annoncé dans ses rapports précédents, la Gérante de la société interne « Woluwe Shopping Center », S.A. L'Investissement Foncier Woluwe Shopping Center, a introduit et diligenté les demandes de permis pour un projet d'extension du centre commercial. Fin juin 2015, la Commune de Woluwe St Lambert a délivré à la Gérante le permis d'urbanisme relatif à ce projet, appelé « Extension Nord ». Ce permis complétait l'ensemble des autorisations après le permis d'environnement et le permis socio-économique délivrés antérieurement.

Un recours en annulation du permis d'urbanisme délivré par la Commune a été introduit devant le Conseil d'Etat par un tiers au cours du 3ème trimestre 2015. La Gérante est intervenue volontairement dans cette procédure.

Elle a été informée de l'avis rendu par l'Auditeur désigné par le Conseil d'Etat. L'Auditeur conclut son avis en proposant l'annulation du permis d'urbanisme délivré par la Commune de Woluwe St Lambert. Cet avis ne préjuge pas nécessairement de la décision finale qui revient au Conseil d'Etat.

L'avis est en cours d'analyse et la Gérante prépare un mémoire visant à répondre à l'avis de l'Auditeur.

Un nouveau communiqué sera publié dès que la situation le justifiera.